

# La médiation dans l'accompagnement du passage du lycée à l'université

Catherine Despouys

Professeur documentaliste, lycée François Magendie, Bordeaux

Anne Lehmans

Enseignante, IUFM d'Aquitaine-Université de Bordeaux IV

La massification et la démocratisation de l'enseignement supérieur ont profondément transformé le statut d'« héritiers » des étudiants. Les pratiques d'apprentissage de ces derniers sont hétérogènes, comme leur façon d'aborder le « métier d'étudiant »<sup>1</sup> dont la réussite dépend de parcours individuels non linéaires<sup>2</sup>. Le choix même de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur relève de facteurs sociaux mais aussi d'un effet établissement important, les politiques d'information et de formation des lycéens ayant une influence sur les choix d'orientation<sup>3</sup>. Une étude menée en Belgique et au Québec<sup>4</sup> montre que, parmi les facteurs favorisant les compétences des étudiants, au-delà de l'origine socio-professionnelle des parents, la fréquentation d'une bibliothèque pendant les études secondaires est un facteur déterminant. Pourtant, les bibliothécaires universitaires, conscients du fait que les compétences documentaires sont centrales pour la réussite des étudiants, dès le début de leurs études, ont souvent l'impression qu'il faut tout leur apprendre. Les professeurs documentalistes, quant à eux, se voient assigner des tâches d'accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation qui ne peut manquer de les interpeller sur le destin de ceux-ci dans l'enseignement supérieur. L'accompagnement personnalisé mis en place depuis peu dans les établissements tend à intégrer l'adolescent en tant qu'individu unique dont la construction psychologique participe de façon majeure à sa réussite. Cependant, nous restons dans des remédiations reliées à l'acquisition ou non de telle ou telle culture disciplinaire sans prendre en compte les problèmes de la construction cognitive de l'adolescent. Dans les textes officiels généraux, la documentation et le développement de la culture informationnelle des élèves sont rarement mentionnés comme pouvant jouer un rôle dans le processus d'orientation active<sup>5</sup>, même si de plus en plus de réflexions leur sont consacrées<sup>6</sup>.

## Contexte

Une journée d'étude organisée par l'IUFM d'Aquitaine et Médiacquoise en 2009 avait clairement montré l'existence d'un besoin largement exprimé par les professionnels de la documentation de nouer un fil conducteur entre le lycée et l'université. Un rapprochement des discours et des pratiques, des points de vue et des lexiques, des modalités de l'évaluation de l'activité et des compétences, fait converger, entre les professeurs documentalistes et les professionnels des bibliothèques, les soucis de management et de pédagogie de l'information. Les identités professionnelles se rejoignent sur le terrain de la formation des usagers à l'information, central dans celle des professeurs documentalistes<sup>7</sup>, grandissant dans celle des bibliothécaires. Du côté des bibliothèques universitaires, la réforme de 1997 a institutionnalisé la formation documentaire dans le

<sup>1</sup> Coulon A. (1997). *Le métier d'étudiant*, Paris : PUF

<sup>2</sup> Lahire B. (1997), *Les manières d'étudier*, Paris : La Documentation française.

<sup>3</sup> Voir l'étude belge de Hugues Draelants et Julien Artoisenet, Le rôle de l'établissement d'enseignement secondaire dans la construction des aspirations d'études supérieures, *Cahiers de recherche du GIRSEF*, n°84, septembre 2011, disponible sur [http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/girsef/documents/cahier\\_84\\_draelants\\_artoisenet\\_final%281%29.pdf](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/girsef/documents/cahier_84_draelants_artoisenet_final%281%29.pdf)

<sup>4</sup> Pochet B., Thirion P. (2008). *Quels enseignements retenir de l'évaluation des compétences documentaires des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique?* 74ème congrès de l'IFLA, Québec, 2008. Disponible à : <http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/134-Pochet-Thirion-fr.pdf>

<sup>5</sup> Voir par exemple le dossier de presse du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mai 2011. *Orientation active. Faire découvrir l'université aux lycéens dès la classe de première*. Disponible sur [http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/orientation-insertion\\_professionnelle/21/2/Dossier\\_de\\_presse\\_-\\_Orientation\\_active\\_178212.pdf](http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/orientation-insertion_professionnelle/21/2/Dossier_de_presse_-_Orientation_active_178212.pdf)

<sup>6</sup> Voir par exemple le dossier de Clotilde Chauvin sur le site E-profsdocs du CRDP de Marseille daté de 2010, *Liaison lycée-université et information-documentation*, disponible sur [http://e-profsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Liaison-lycee-universiteet.html?artsuite=0#sommaire\\_1](http://e-profsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Liaison-lycee-universiteet.html?artsuite=0#sommaire_1), et Alba, Monique, Rollin, Monique, « Coopération entre CDI et services documentaires », *BBF*, 2009, n° 5, p. 77-78

<sup>7</sup> Voir Fabre I. (coord.) (2011), *Professeur-documentaliste : un tiers-métier*, Toulouse : Educagri Editions.

cadre des unités d'enseignement de méthodologie du travail universitaire, cadre précisé par un rapport publié en 1999, « Former les étudiants à la maîtrise de l'information ». Le « plan réussite licence » de 2007 ouvre des perspectives pour la formation à l'information dans le cadre du « renforcement des compétences » en première année. Le rapport conjoint IGEN-IGB sur l'accès et la formation à la documentation<sup>8</sup> recommande la création d'un « cursus continu de formation à la maîtrise de l'information, organisé de la seconde à la terminale, et au-delà, incluant notamment la préparation à l'usage de tous les types de bibliothèques », l'évaluation à travers le B2I, l'élaboration d'un guide de situations pédagogiques, tout en proposant une vraie réflexion sur les objectifs de la formation à l'information comme formation intellectuelle critique.

## Projet

Dans ce contexte, l'IUFM d'Aquitaine, plusieurs professeurs documentalistes et bibliothécaires des universités de Bordeaux, notamment à Bordeaux IV, tentent de mener des projets d'accompagnement des lycéens dans les bibliothèques universitaires, de les analyser et de les évaluer à travers des vidéos. Ces projets visent, d'une part, à familiariser les élèves de lycées à l'espace universitaire et en particulier à l'espace documentaire des bibliothèques universitaires, espace réel et virtuel, d'autre part à aborder les stratégies de recherche pour un travail en autonomie dans un environnement documentaire riche et spécialisé, enfin à amorcer des échanges de pratiques entre professeurs documentalistes et bibliothécaires.

Un projet en particulier a retenu notre attention et fait l'objet d'un travail d'observation systématique à l'aide de vidéos. Il s'agit des visites de lycéens d'un lycée d'enseignement général et technologique d'environ 1200 élèves, issus majoritairement de classes socio-professionnelles très favorisées, avec une ouverture internationale forte et 95% de réussite au baccalauréat. Cependant, tous les élèves ne sont pas dans l'excellence, des classes de niveau scolaire moyen voire faible s'y trouvent aussi. Ce sont prioritairement ces élèves qui sont concernés par le projet. Le critère de choix des classes est identique : classe de niveau moyen, peu de formation à la recherche d'information contextualisée, contexte de l'ECJS pour l'essentiel. Ils sont invités à mener un projet de recherche à la bibliothèque de l'Université de Bordeaux IV (droit et science économique), accompagnés par le professeur de sciences économiques et sociales, le professeur documentaliste et les bibliothécaires de la BU.

Dans la réflexion sur le passage lycée-université, le modèle de la médiation permet de dessiner des possibilités de dialogue entre professionnels de l'information et de la formation et formés, élèves, étudiants, enseignants, de prendre en compte « l'écologie complexe de la connaissance »<sup>9</sup> qui est en jeu dans la poursuite réussie d'études supérieures. La médiation est la recherche du lien, elle « associe et concilie deux parties distantes, se méconnaissant, voire en conflit en rétablissant la communication ».<sup>10</sup> C'est bien ce lien qui nous semble essentiel dans la construction des parcours individuels du lycée à l'université par l'intermédiaire des professionnels de l'information. Trois types de médiations nous ont paru devoir être relevés : la médiation documentaire qui permet la construction d'espaces d'information, la médiation technique qui permet la médiatisation de l'information et la médiation pédagogique qui permet la construction de savoirs sur l'information.

## La médiation documentaire

Isabelle Fabre et Cécile Gardiès<sup>11</sup> montrent que la médiation documentaire suppose la mise en place de dispositifs info-communicationnels qui permettent la construction de « liens entre usages et besoins d'information ». Ces dispositifs concernent notamment les espaces et les outils de recherche. Ainsi, les visites des lycéens dans les espaces documentaires universitaires les placent à l'évidence dans une situation inédite de perte des repères cognitifs et spatiaux familiers. L'espace documentaire du CDI est souvent relativement étroit, il embrasse la totalité des savoirs disciplinaires dans une organisation balisée par la signalétique et un système de cotation simple, tandis que l'espace de la bibliothèque universitaire est le plus souvent vaste, spécialisé, parfois dispersé, avec des cotes qui ne correspondent pas à une classification connue (dans notre cas, une cotation « maison »). Les outils de recherche paraissent également plus complexes, et nécessitent une représentation de l'ensemble des structures documentaires que les lycéens ne possèdent pas. Le passage de BCDI au catalogue de la BU semble souvent douloureux.

<sup>8</sup> IGEN-IGB (2009). *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*. Rapport n° 2009-024.

<sup>9</sup> Morandi F. (2008), *Rapport à l'information et savoirs du numérique : vers une expertise pédagogique*, Contribution au Colloque international : L'éducation à la culture informationnelle, Lille, 16-17-18 octobre 2008. Disponible à : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/34/49/24/PDF/2008\\_MORANDI\\_RAPPORT\\_A\\_L\\_INFORMATION\\_ET\\_SAVOIRS\\_DU\\_NUMERIQUES.pdf](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/34/49/24/PDF/2008_MORANDI_RAPPORT_A_L_INFORMATION_ET_SAVOIRS_DU_NUMERIQUES.pdf)

<sup>10</sup> Liguète V. (2010), Présentation générale. Formes et enjeux de la médiation in *Médiations*, Les essentiels d'Hermès, Paris : CNRS Editions, p. 11

<sup>11</sup> Fabre I, Gardiès C. (2010). La médiation documentaire in *Médiations*, op.cit., p. 121-139

Or, Jean-François Courtecuisse<sup>12</sup> montre que les habiletés et les savoirs en matière d'information se développent concomitamment à l'expertise disciplinaire. L'exemple des langages documentaires et de la capacité à comprendre les agencements documentaires à travers l'indexation et les classements est très clair : la langage naturel, la folksonomie, permettent d'entrer dans des sphères informationnelles vastes et sont utilisables avec un faible niveau de formation, mais les langages contrôlés et leurs structures logiques rigides permettent de cibler des sphères beaucoup plus précises qui correspondent à des besoins documentaires spécialisés tels que les étudiants sont amenés à en rencontrer au fil de leur cursus.

La prise de conscience de repères spatiaux et linguistiques fait partie de la première forme de médiation qui nous semble indispensable. Elle passe par la fréquentation d'espaces variés, par un « multiculturalisme documentaire » qui peut s'épanouir dans la fréquentation de lieux réels (musées, médiathèques, centres de documentation des centres de culture scientifique et technique) et virtuels (bases de données, portails de revues, portails documentaires) pluriels. La deuxième forme de médiation documentaire touche au travail de « documentarisation » et de « redocumentarisation »<sup>13</sup> effectué par les professionnels de la documentation dans le cadre de la réflexion sur l'organisation de la documentation et l'usage d'outils communs (les langages par exemple). L'exemple le plus abouti de ce type de travail est le *Visual Catalog* de l'université d'Artois, qui propose un catalogue de type OPAC à partir du logiciel BCDI dans plusieurs lycées, et permet ainsi aux lycéens de se familiariser avec des recherches documentaires à facettes et croisant les classifications décimales et les langages MOTBIS et RAMEAU<sup>14</sup>.

Dans notre projet, les élèves, répartis par groupes, ont eu pour consigne de repérer les mots clés, réfléchir à des requêtes, interroger la base de données du CDI et internet en dehors du cours disciplinaire. Ils devaient réaliser un carnet de bord de toutes les étapes réalisées pour conserver une mémoire de ce travail. Un plan de classement des ressources sélectionnées en fonction des sujets devait finaliser ce travail. A l'université, les bibliothécaires ont pris connaissance en amont des sujets et présenté aux élèves l'organisation des ressources documentaires des universités en général, ainsi qu'une sélection de base de données ciblées : Cairn, Vente et gestion, Delphes, Factiva, Source OCDE, Francis. Les élèves avaient la possibilité d'emprunter des documents. Une suite pouvait être donnée sur des temps différés grâce à un accès privilégié à la bibliothèque universitaire. Le bilan de cette immersion des élèves dans ce contexte universitaire a été très positif, les élèves

impressionnés par la dimension de la bibliothèque et la richesse des bases de données.

La consultation des bases a donné lieu à des pratiques intuitives et tâtonnantes. Les élèves ont demandé de l'aide régulièrement aux bibliothécaires mais globalement se sont adaptés aux modes de consultation, préférant majoritairement la recherche avancée, essayant les synonymes qu'ils avaient préparés à l'avance (carnet de bord), utilisant les opérateurs booléens pour préciser leurs requêtes et le type de support. Leur pratique de l'internet leur permet une rapidité de navigation, mais ils font preuve de peu d'aisance dans le repérage de l'information à l'intérieur des documents. Les élèves les plus faibles ont profité de la dynamique de groupe. Une fois les documents sélectionnés à partir des résumés, l'accès aux documents physiques leur a semblé très difficile. Leurs habiletés de recherche au CDI du lycée n'étaient pas transférables. Le classement des documents étant différent et plus complexe.

Les élèves ont mesuré l'importance de cette immersion dans une bibliothèque universitaire pour dédramatiser l'accès à l'université. Cependant, certains d'entre eux ont pris conscience de leur difficulté à intégrer un tel univers et se sont sentis perdus (4 élèves sur 35). Ils ont formulé l'intention de s'orienter plutôt en IUT ou BTS, structures plus rassurantes.

## La médiation technique La médiatisation de l'information

L'utilisation de dispositifs médiatiques de communication dans l'acte d'apprentissage peut faciliter le passage entre le lycée dans lequel l'élève n'a que très peu d'autonomie et l'université dans laquelle il est apparemment autonome mais sans maîtriser nécessairement les règles du jeu. La première condition de la médiation est ainsi l'utilisation de moyens de communication partagés. Sur ce terrain, les effets générationnels peuvent être importants. Professeurs documentalistes et bibliothécaires se retrouvent dans des outils qui s'imposent à eux et tendent à modifier plus ou moins

<sup>12</sup> Courtecuisse J-F. (2007). « Les recherches documentaires des étudiants : apprentissage d'une raison classificatrice ». In *Organisation des connaissances et société des savoirs : concepts, usages, acteurs : colloque international du chapitre français de l'International Society for Knowledge Organization* (Toulouse, 7 et 8 juin 2007, 6

<sup>13</sup> Voir Salaun J-M. (2007) disp. sur <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2007/05/05/252-eclairages-sur-la-redocumentarisation>

<sup>14</sup> <http://visualcdi.univ-artois.fr/>

rapidement et profondément leurs pratiques professionnelles. Le cas du Web 2.0 n'est plus à citer<sup>15</sup>, puisque les professionnels des bibliothèques s'en sont emparés, comme les enseignants et les professeurs documentalistes. L'irruption de l'individu dans les espaces virtuels collaboratifs ou pour le moins communicationnels que sont les blogs, les réseaux sociaux, les sites de partage de tags, de photos, de veille, provoquent des questionnements voire des blocages institutionnels majeurs dans les institutions éducatives<sup>16</sup>, en même temps que les espoirs les plus grands d'un savoir universellement partageable. Le travail collaboratif semble rester efficace pour améliorer les performances des élèves et des étudiants quand il est accompagné.

Isabelle Fabre<sup>17</sup> insiste sur la nécessité de la médiation comme démarche individualisée, sur l'importance de la créativité dans un système de lecture/écriture. La médiation suppose alors l'utilisation d'outils adaptés et partagés, et la prise en compte réciproque des « cultures » pédagogiques, informationnelles et techniques. Dans les bibliothèques universitaires, cet usage est incontournable, et les études montrent que les espaces documentaires sont plus souvent utilisés pour l'environnement technique (ordinateurs, prises, wifi, mais aussi fauteuils confortables) qu'ils offrent que pour l'information sur support papier. L'organisation de l'information dans des portails suffisamment ergonomiques pour être utilisables en autonomie, l'offre d'espaces de service et de veille sont donc importants. La familiarisation des élèves avec cette médiatisation représente une étape incontournable qui se heurte aujourd'hui aux problèmes des accès réservés pour des raisons de sécurité mais aussi d'économie de l'information. Elle nécessite donc une réflexion pour l'avenir et la construction de projets concertés de construction d'espaces virtuels d'information communs, qui pourraient transiter par les ENT par exemple<sup>18</sup>. La mise à disposition de ressources numériques dans une perspective d'ingénierie éducative n'est pas suffisante pour modifier les pratiques d'enseignement.

## La médiation pédagogique

La médiation pédagogique ne peut faire l'économie d'une approche écologique de l'information, comme invite à la réaliser Anne Cordier<sup>19</sup>, qui prend en compte l'ensemble de l'univers informationnel des élèves, et pas seulement les pratiques et les outils formels du cadre scolaire. Ainsi, le fait de partir d'un projet de recherche réel et situé, et de laisser les élèves le mener dans la BU, permet d'instaurer un rapport de familiarité avec les lieux et les outils, dans une démarche constructive qui

croise des pratiques formelles (utiliser les bases de données, faire une recherche avancée sur le catalogue) avec des pratiques informelles (utiliser Google et Wikipédia pour comprendre le sens d'un mot et trouver des mots clés, voire trouver des références plus facilement que sur le catalogue) et tâtonnantes. Ce croisement s'avère beaucoup plus efficace que le cours magistral sur les outils, dont la vidéo met en évidence l'inefficacité (déficit d'attention des élèves, ennui, impossibilité de réutiliser les consignes...). L'ensemble de la classe a manifesté une réelle demande d'autonomie dans la recherche d'informations. Être formés, dès la classe de seconde, en continu tout au long de l'année pour mieux réussir en classe de 1ère leur TPE, paraît souhaitable aux élèves. En classe, l'enseignant de SES a bénéficié du travail préalable de recherche pour l'assimilation des contenus à travers la construction de plans de classement. Une réflexion sur la difficulté à concevoir un plan a été évoquée. Un espace-temps de parole a été donné aux élèves grâce au projet.

Du côté des bibliothécaires, le partenariat s'est affiné. Les vidéos ont montré l'inutilité des temps trop longs de présentation de ressources trop nombreuses, et l'importance d'une mise en activité aussi rapide que possible, alors que les pratiques habituelles de formation documentaire des étudiants en BU relèvent plutôt de la description magistrale des outils.

La médiation pédagogique relève alors d'un accompagnement des projets plus que d'une intervention extérieure. Elle est d'autant plus efficace qu'elle associe plusieurs acteurs : le professeur documentaliste qui a préparé les projets avec le professeur de discipline, les bibliothécaires qui les resituent dans le cadre universitaire. Elle dépend donc encore d'un échange culturel autour de l'information, les dispositifs d'éducation à l'information ne pouvant s'envisager que dans la diachronie et dans l'interaction autour de besoins réels liés au parcours scolaire et universitaire, sources de mo-

<sup>15</sup> Salaun J-M, Liziard D., Mercier S et al., (2009) Fondamentaux et usages. *Documentaliste-Sciences de l'information*, n°1, p.32-43

<sup>16</sup> Cordier A (2009). Profs docs et Internet, « je t'aime, moi non plus, *InterCDI*, juillet/août - 2009 N° Spécial - Internet... même pas peur, p. 52-56

<sup>17</sup> Fabre I. (2008). Un dispositif d'apprentissage pratiqué, révélateur de savoirs disciplinaires en information-documentation. *Rencontres Toulouse EducAgro : Education à l'information et éducation aux sciences : quelles formes scolaires ?* ENFA, Toulouse ; 26-27 mai 2008. Toulouse : Cépadués. pp.123-143

<sup>18</sup> Voir par exemple l'étude de CORRELYCE : Inaudi A., Liautard D. (2010). De l'intérêt d'interroger les usages des ENT du point de vue de la médiation. Étude du dispositif CORRELYCE, Catalogue Ouvert Régional de Ressources Editoriales pour les Lycées, *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2010, p. 26-42.

<sup>19</sup> Cordier A. (2011). Les collégiens et la recherche d'information sur Internet : entre imaginaires, pratiques et prescriptions. *Documentaliste-Sciences de l'information*, Volume 48, N° 1, paru le 20 avril, p. 62-69

tivation. Dans notre dispositif, le projet prévoit des visites des élèves dans les BU (1 heure), la présentation par les bibliothécaires des types de ressources et des outils de recherche dans une BU (1 à 2 heures, dans les salles de formation des BU, l'accompagnement bibliothécaires/documentalistes de petits groupes d'élèves autour de recherches ciblées pour un projet précis déjà préparé en amont, 2 à 3 heures, dans les salles de formation des BU), la possibilité pour les élèves de retourner dans la BU pour consulter les ressources. La médiation se situe autant dans la phase de problématisation<sup>20</sup> que dans celle de l'action de recherche. L'idéal serait évidemment qu'elle se situe également dans le long terme et dans la construction d'un véritable curriculum.

## Conclusion

Les médiations en jeu dans notre projet relèvent de l'organisation de l'information mais surtout de dispositifs communicationnels liés aux modalités de l'accès à l'information (produits et dispositifs documentaires) et des apprentissages. Elles s'inscrivent dans des processus complexes<sup>21</sup> qui exigent un dialogue permanent entre les acteurs et la construction de projets communs. Dans un premier temps, le partenariat s'est construit sur des objectifs modestes mais réalisables. Il pourrait ensuite s'élargir à la vie scolaire et aux actions autour de l'orientation, d'une part, avec les services d'orientation des universités et aux enseignants de disciplines, d'autre part, avec les enseignants chercheurs, les départements et les laboratoires de recherche. Il pourrait également toucher les ressources documentaires avec la mise en réseau de catalogues ou de services à l'instar du « Visual Catalog » de l'université d'Artois. La réforme du lycée, qui prévoit des temps d'accompagnement favorisant l'autonomie des élèves, pourra être mise à profit avec le Parcours de formation à la culture de l'information, s'ils sont utilisés dans une perspective de construction partagée de savoirs sur et par l'information.

---

<sup>20</sup> Sur l'importance de la logique de problématisation et l'émergence d'un nouveau paradigme de formation à l'information voir Frisch M., Gossin P., Maury Y., Syren C., (2010) L'information-documentation et la formation professionnelle, *Congrès International d'Actualité de la recherche en Éducation et Formation AREF 2010.*, Genève. Sur [http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/61/86/52/PDF/AREF\\_ID\\_formation\\_prof\\_2010.pdf](http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/61/86/52/PDF/AREF_ID_formation_prof_2010.pdf)

<sup>21</sup> Voir Liquète V. et al. « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication 2010*, p. 43-57.